



BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR

- **DESIGN D'ESPACE
(DE)**

FORMATION

Elle prépare les futurs techniciens en Design d'Espace à intervenir dans plusieurs domaines :

- Espace habité / architecture intérieure,
- Espace éphémère / événementiel et espace environnemental,
- Espace naturel et espace construit.

Elle donne les bases des connaissances nécessaires à de futurs «assistants concepteurs» dans l'aménagement d'espaces publics, privés, collectifs, individuels et événementiels. Ils participent à la conception, la mise au point et la réalisation de projets qui répondent à une demande initiale et en précisent les besoins et les obligations.

La préparation au BTS Design d'Espace poursuit deux objectifs :

- Répondre aux attentes et aux besoins immédiats du secteur professionnel et préparer les futurs techniciens à aborder les mutations et les nouveaux champs d'action et de création des différents secteurs d'intervention,
- Donner aux étudiants les compétences essentielles qui leur permettent soit d'accéder à la vie professionnelle, soit de poursuivre leurs études.

CONDITIONS D'ADMISSION

Peuvent présenter leur candidature :

- Les élèves titulaires d'un baccalauréat technologique STD 2A, d'un bac professionnel de la spécialité.
Les étudiants issus d'une classe de mise à niveau arts appliqués.

Recrutement sur dossier scolaire, selon la procédure nationale Admission Post Bac (APB) accessible par internet sur www.admission-postbac.fr

ÉTUDES

33 heures hebdomadaires

Enseignement général (9h) : français, langue vivante, mathématiques, sciences physiques, économie et gestion, philosophie (2^e année)

Enseignement artistique (7h) : expression plastique, arts visuels
Enseignement professionnel (17h) : atelier de conception-technologie, sémiologie de l'espace et communication, informatique appliquée

Stage en entreprise de 6 semaines en fin de 1^{re} année.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le titulaire d'un BTS Design d'Espace peut postuler dans une agence de création ou un bureau d'études intégré à une entreprise publique ou privée, une administration, une collectivité locale.

Il intervient dans des secteurs d'activités économiques variés :

- Espace architectural et urbain : habitat, tertiaire, industriel, commercial, loisirs...
- Paysage urbain, naturel et construit
- Patrimoine architectural, industriel, historique...
- Design de produits d'environnement
- Mise en scène : muséographie, arts de la rue, scénographie
- Espaces éphémères, scénographie d'événements : expositions, salons, décors de plateaux

POURSUITE D'ÉTUDES

Elle est possible à l'École Boule avec le Diplôme Supérieur d'Arts Appliqués (DSAA) dans les mentions territoires habités ou événementiel et médiation.

L'ESAA Boule est un établissement public. Le régime est l'externat (pas d'hébergement possible) ou la demi-pension. Cette formation ouvre droit au régime de sécurité sociale des étudiants.